

LOIRE

Jeudi 21 novembre 2013 à 17h10

Santé - Medicat Partner veut développer la prévention



L'équipe de Medicat Partner travaille avec plus de 4 500 prestataires médicaux (D.R.)



Créée il y a 25 ans, la société stéphanoise Medicat Partner effectue des contrôles médicaux auprès des salariés en arrêt maladie pour le compte de leur employeur. Un outil important pour enrayer l'absentéisme au travail, selon sa dirigeante, mais qui doit s'accompagner de prévention.

L'entreprise stéphanoise est l'une des premières sociétés privées de contrôle médical créées en France, et elle reste aujourd'hui parmi les trois leaders du marché. Sur toute la France et les Dom-Tom, Medicat Partner effectue de 9 000 à 10 000 contrôles par an. « Au départ notre travail était très mal perçu par les acteurs de la santé au travail, précise Michèle Laporte, dirigeante de l'entreprise. Aujourd'hui les choses ont bien évolué, on a des relations saines avec eux, notre travail est reconnu. » Contactées par les entreprises pour effectuer des contrôles (aléatoires, systématiques ou ciblés), les 10 salariées de Medicat Partner se mettent alors en rapport avec l'un des 4 500 prestataires (médecins, experts médicaux, spécialistes) pour lui confier la mission du contrôle médical. Le médecin, conventionné avec Medicat Partner, effectue alors un examen médical chez le salarié et rend ensuite ses conclusions administratives. Un peu plus de la moitié de ces contrôles se soldent par un avis du médecin confirmant la justification de l'arrêt de travail. Dans tous les autres cas (reprise anticipée, absence pendant les heures de présence obligatoire, adresse erronée ou contrôle refusé par le salarié), l'employeur est alors autorisé à suspendre le complément de salaire qu'il verse à son employé.

« Pas la solution miracle »

Le contrôle médical coûte à l'employeur entre 100 et 150 €. Plus de 8 800 entreprises, privées ou publiques, ont déjà fait appel à Medicat Partner. Mais pour Michèle Laporte, si les contrôles peuvent être efficaces pour éviter les arrêts de travail abusifs, ils ne sont pas la solution miracle pour éviter l'absentéisme. « Les contrôles doivent s'accompagner de prévention, c'est d'ailleurs ce que nous proposons aux entreprises. Les dirigeants doivent se poser les bonnes questions : pourquoi y a-t-il autant d'absentéisme dans mon entreprise ? » Medicat Partner intervient donc dans les entreprises pour proposer des outils de prévention : formation, échanges, réflexion sur le management, etc. « Il faut redonner aux salariés l'envie de travailler, pour ça il faut qu'ils se sentent respectés et valorisés, et ils n'ont pas toujours cette reconnaissance. » La prévention étant une activité assez marginale pour la société aujourd'hui, Michèle Laporte aimerait pouvoir la développer, notamment en direction des PME. « Le taux d'absentéisme moyen oscille entre 5 % dans le privé et 10 à 13 % dans le public. Pour une entreprise industrielle, l'absentéisme devient préoccupant à partir de 7 %. Mais il faut dire aussi qu'une entreprise de plus de 1 000 salariés avec moins de 2 % d'absentéisme, ça existe, c'est possible avec une bonne gestion. »

Emilie Massard

Notez cet article

Partagez

BRÈVES

- 1:00** Saint-Laurent-d'Agnay : conférence et conseil municipal pour Georges Fenech
- 1:00** Société – Plan hiver : y a t-il urgence sur l'hébergement ?
- 1:00** La filière du logiciel en danger
- 1:00** Un train d'avance pour Metro ?
- 08/12** FCE Isère : « Apporter de la visibilité aux dirigeantes d'entreprises »
- 08/12** Musée de l'ASSE : épisode 2/4 – Musée des Verts : « un voyage dans l'histoire du club »
- 08/12** 95 M€ pour soigner les HCL
- 07/12** Arthur Ténor : Un « explorateur de l'imaginaire » au collège Jean-Rostand
- 07/12** (Vidéo) Municipales 2014 : Sophie Robert (FN) invitée de TL7 et L'Essor Affiches
- 07/12** Municipales 2014 (vidéo) : Nicolas Patureau, secrétaire départemental d'EELV Loire

SONDAGE

Si vos ressources actuelles augmentaient de 10 %, que feriez-vous prioritairement de cet argent ?

- Je les consacrerai à des dépenses alimentaires
- Je les consacrerai à des dépenses pour mon logement (décoration, équipement, petits travaux)
- Je les consacrerai à des dépenses pour aider mon entourage (famille et amis)
- Je me ferai plaisir en les dépensant en loisirs
- Je rembourserai mes dettes (prêt personnel, crédit immobilier)
- Je ne les dépenserai pas, je les épargnerai

[Voir les résultats](#)

ANNONCES LÉGALES

[PUBLIEZ UNE ANNONCE](#)[CONSULTEZ](#)

MARCHÉS PUBLICS

[RECHERCHEZ UN APPEL D'OFFRE](#)[RÉPONDEZ À UN APPEL](#)

PUBLICITÉ COMMERCIALE

[CONTACTS](#)[SUPPLÉMENTS](#)[TARIFS](#)[PETITES ANNONCES](#)

NOS PRODUITS

[ARCHIVES](#)

[TOUS
NOS
PRODUITS](#)

VENTES AUX ENCHÈRES

[CONSULTEZ](#)**PRATIQUE**

Annuaire	Cinéma
Télévision	Météo
Jeux	Agenda



RÉAGISSEZ

Laissez des commentaires via le formulaire ci-dessous

Réagir à cet article

Nom (requis)

Email (requis)

Votre commentaire :

Envoyer

CAPTCHA Code



Retrouvez-nous sur Facebook



L'Essor

J'aime

463 personnes aiment L'Essor.



Module social Facebook

Mentions légales - Copyright 2010 - Contacts